CCNT 66 : Avenant 361

L’avenant 361 de la CCNT66 déjà signé par les partenaires sociaux, a été publié au journal officiel le 18 août 2021. Il est donc désormais applicable, a effet rétroactif au 1er février 2021.

Avenant 361 CCNT66

Revision #5
Created 2021-11-04 16:48:24 UTC by Valéry HUMEZ
Updated 2021-12-21 16:20:40 UTC by Valéry HUMEZ